BAS LES MASQUES SUR LES EXCÉDENTS FINANCIERS CAMIEG

septembre 2013

LA « RAZZIA » SUR LES EXCÉDENTS FINANCIERS DE NOTRE RÉGIME SPÉCIAL MALADIE DES IEG N'EST PLUS UN SECRET. LES MASQUES TOMBENT….

Concoctées en catimini depuis 5 mois par le 1er ministre Jean Marc AYRAUD et son Gouvernement, deux mesures sont proposées pour résorber les excédents :

- Le versement de 250 M€ du compte des actifs vers la CNAM dans le cadre de la solidarité inter régime (sous couvert de solidarité, au final, cela équivaudrait à les faire cotiser plus que les autres salariés).
- Le versement de 150 M€ du compte des retraités à la CNIEG pour éviter les intérêts bancaires de début de mois (plusieurs millions d'économies pour la CNIEG et les employeurs).
- La mensualisation des pensions, dénoncée par FO, devait pourtant régler le problème…

La remise à l'équilibre du régime s'effectuerait avec :

- Une baisse des cotisations des salariés actifs et employeurs de 25 % (25 M€ de gagner par an pour les employeurs contre un gain de 5 € en moyenne par mois sur la feuille de paie des salariés actifs).
- Une amélioration des prestations de 13 M€ (très insuffisant pour réellement baisser votre reste à charge médical).

Ces propositions privent les électriciens et gaziers de leurs droits. Elles sont par ailleurs très éloignées de celles votées à une très large majorité en Conseil d'Administration de la Camieg en septembre 2011.

De plus, la solidarité avec les inactifs n'est pas réglée, cette question devient tabou pour les pouvoirs publics, les employeurs et d'autres fédérations syndicales ! Quelle honte lorsqu'il s'agit d'un régime de sécurité sociale !

Cette confiscation des cotisations des gaziers et électriciens, sans aucune concertation avec les partenaires sociaux des IEG, est inacceptable.

Pour la fédération FO, l'heure est à la mobilisation pour faire entendre les revendications justes et responsables des assurés sociaux des IEG portées par notre fédération :

- Assurer la solidarité et la consolidation financière de la section des inactifs d'aujourd'hui, mais aussi pour les milliers d'actifs actuels, assurés d'en bénéficier dès leur départ en retraite.
- Améliorer les prestations à hauteur de 20 millions d'euros, pour tous dès le 1er Janvier 2014.
- Ajuster les cotisations de tous pour limiter les excédents annuels.

Les délégations FO et CGT du Conseil d'Administration de la Camieg proposent également la création d'un fonds d'action sociale permettant des aides supplémentaires décidées et délivrées par une Commission spécifique au sein de la Camieg (comme dans toutes les Cpam).

Exemples chiffrés avec les remboursements d'aujourd'hui et de demain avec 20 M€ :

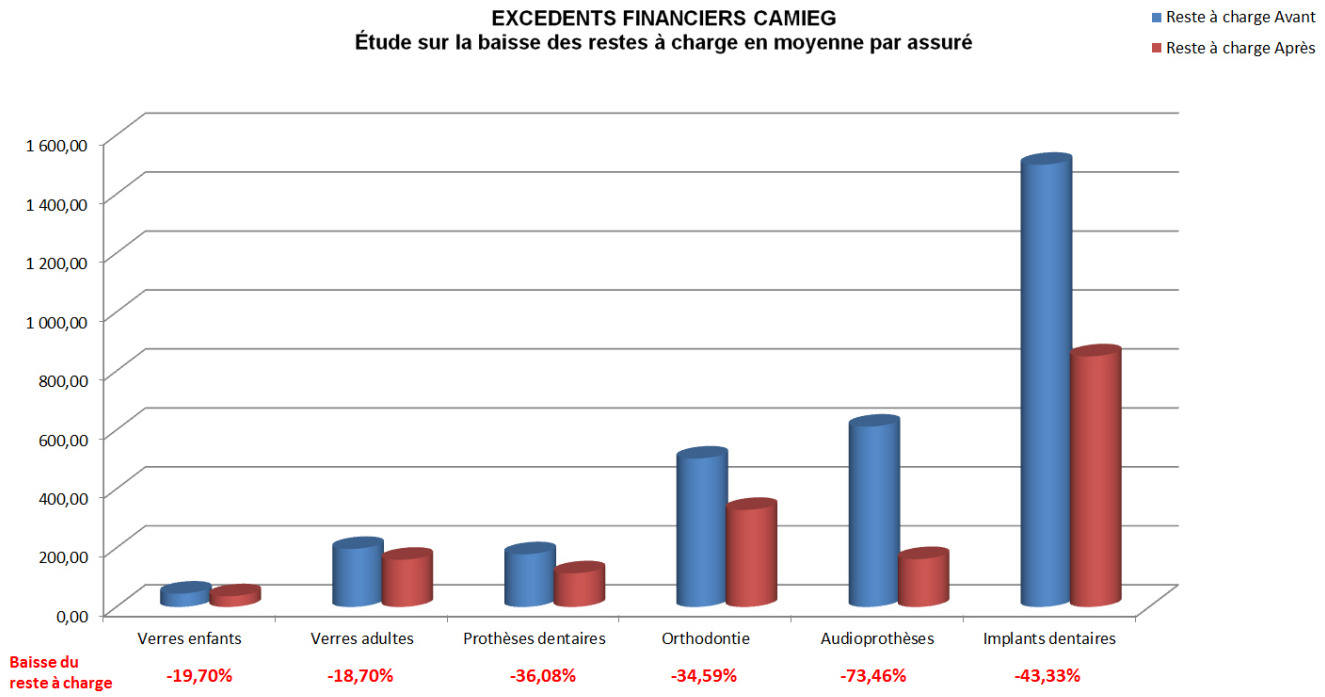

L'amélioration de 20 M€ des prestations permet également de réduire nettement le nombre d'assurés qui auront demain du reste à charge. Un grand nombre sera couvert demain à 100%.

FO rappelle également que les employeurs ont toujours refusé l'ouverture d'une véritable négociation sur ce dossier, qu'ils n'ont proposé que du « non négociable », très en dessous des attentes et besoins des agents. Ils devront assumer pleinement la responsabilité d'une éventuelle récupération des excédents par le Gouvernement.

FO alerte à nouveau les salariés actifs et inactifs des IEG. Elle a saisi, par un courrier commun avec la CGT, le Premier Ministre pour un rendez-vous avant que les arbitrages budgétaires gouvernementaux ne soient rendus (courrier ci-après).

Pour FO, le régime spécial de sécurité sociale des IEG, géré par la Camieg, est avant tout l'affaire des électriciens et gaziers et nul ne peut les spolier de leurs droits.

Monsieur le Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris

Objet : Situation financière régime spécial
de sécurité sociale des IEG

Paris le 18 Septembre 2013,

Monsieur le Premier Ministre,

Par courrier en date du 11 juillet 2013, Monsieur le Président de la Camieg vous a adressé un courrier soutenu et validé par les fédérations CGT, FO et CFE-CGC relatif à l'avenir des excédents financiers de notre régime spécial maladie des Industries Electriques et Gazières.

Les contacts que nous avons eus durant l'été avec les Pouvoirs Publics, augurent d'une possible confiscation par l'Etat, des excédents financiers de notre régime maladie des IEG.

De plus, aucune nouvelle consultation des partenaires sociaux des IEG n'est prévue, pour évoquer une véritable contrepartie pour les assurés sociaux que sont les salariés, les retraités et leurs familles.

Nos deux fédérations syndicales, représentant plus de 66 % des électeurs au Conseil d'administration de la Camieg, vous expriment leur déception et leurs inquiétudes après cette annonce si elle s'avère confirmée.

Nous réitérons les revendications portées par les assurés sociaux afin d'obtenir 20M€ d'amélioration de prestations du régime afin de baisser sensiblement leur reste à charge en matière de santé, ainsi qu'un renforcement de la solidarité intergénérationnelle.

Nos deux fédérations syndicales considèrent que toutes les parties concernées soient entendues en amont.

Nous vous demandons solennellement un rendez-vous urgent afin d'aborder dans la plus grande transparence l'ensemble des éléments de ce dossier et les perspectives envisageables.

Nos deux fédérations syndicales vous rappellent l'attachement des gaziers et électriciens à leur statut et à leur protection sociale garants de la solidarité inter catégorielle et intergénérationnelle.

Monsieur le Premier Ministre, vous comprendrez que les 513 800 assurés sociaux de la Camieg attendent, non sans déjà réagir, les décisions que pourrait prendre votre Gouvernement. À la veille d'échéances électorales importantes, il vous appartient de ne pas les décevoir.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de sentiments respectueux.

La Secrétaire Générale

Virginie GENSEL

Le Secrétaire Général

Vincent HERNANDEZ